

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Germain-lès-Corbeil, sous la présidence de Monsieur Yann PÉTEL, Maire.

<b>Convocation</b> 11 janvier 2022	<b>PRESENTS :</b> M. PETEL Yann, Maire, Mme LE BELLEC Florence, M. RANCHER Jacques, M. GARIN Bertrand, Mme BINEAU Pierrette, M. CARRIOL Patrice, Mme BADIER Aline, M. CATHELOT Jean-Philippe, Mme DEGOUTTE Marie-Laure, M. ROUGER Philippe, M. GOJON Jean-Marie, M. LORIN Pierre, M. PASTUREAU Romain, M. LE GOUELLEC Yannick, M. MICHAUT Ange, Mme SEJOURNE Jeannine, Mme LALANNE Bernadette, M. DAL ZOTTO Alain.
<b>Affichage</b> 11 janvier 2022	
<b>Affichage du compte-rendu du 18 janvier au 18 mars 2022</b>	<b>ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :</b> Mme TAVERNIER Brigitte, ayant donné pouvoir à Mme BADIER Aline Mme PETEL Brigitte, ayant donné pouvoir à M. PETEL Yann Mme CARRIOL Pauline, ayant donné pouvoir à M. CARRIOL Patrice
<b>Conseillers</b> En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 21	<b>ABSENTS :</b> Mme PODEVIN Cécile, Mme THELLIEZ Aude, Mme WELLNER Valérie, Mme COURTINE Bénédicte, M. MARTINEZ René, M. SERRE Jean-Philippe, M. BOLENGU Julien, M. ABEHSSERA Julien
	<b>Secrétaire de séance :</b> M. CATHELOT Jean-Philippe

Monsieur le Maire procède à l'appel des Conseillers Municipaux.  
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures.  
Monsieur Jean-Philippe CATHELOT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du conseil municipal la nécessité d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Retrait de la délibération n°27-2021 d'arrêt-projet du Plan Local d'Urbanisme
- Délibération relative au débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Tous les conseillers municipaux présents approuvent l'ajout de ces deux délibérations à l'ordre du jour de la présente séance.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

**1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021**

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

**2 - DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE LA COMMUNE**

Le 15 octobre dernier nous avons reçu de la Préfecture la notification du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2021 attribuées à Saint-Germain-lès-Corbeil pour un montant de 30 452 €.

Le versement de cette recette est prévu sur les mois de novembre et décembre, soit logiquement 15 226 € par mois.

Or, au mois de novembre l'Etat a versé directement sur notre compte la somme de 21 411 € correspondant au FIPC. Vu que le montant versé était trop important, ce dernier a prélevé directement sur notre compte au Trésor la somme de 6 199 €. Ce montant doit être imputé sur le chapitre 014, à l'article 739223 reversements du FPIC, mais cette dépense n'était pas prévue dans nos documents budgétaires.

Pour le mois de décembre un autre versement du FPIC d'un montant de 21 411 € a été effectué sur compte le 20 décembre dernier ainsi qu'un prélèvement supplémentaire de 6 200 € (non prévu également).

C'est pour cela qu'il est nécessaire d'abonder le chapitre 014 d'un montant de 12 400 € dans une décision modificative qui s'articulera comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes :

Chapitre 73 – Impôts et Taxes :

Article 73223 - Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communal (FPIC) : 12 400 €.

Dépenses :

Chapitre 014 – Atténuations de produits :

739223 reversement du FPIC : 12 400 €.

Section d'investissement : Sans objet.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°2 détaillée ci-dessous :

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
014 – Atténuations de produits	739223 - Reversements du FPIC	0.00 €	12 400.00 €
73 - Impôts et taxes	73223 - Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communal (FPIC)	12 400.00 €	0.00 €
<b>Total</b>		<b>12 400.00 €</b>	<b>12 400.00 €</b>

**VOTE : unanimité**

### **3 - RETRAIT DE LA DELIBERATION N°27-2021 D'ARRET-PROJET DU PLU**

Par courrier du 16 décembre 2021, la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne nous a fait part de sa demande de débattre à nouveau sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables.

En effet, au regard des évolutions substantielles du PADD opérées entre le projet débattu en Conseil Municipal le 25 mars 2019 et celui figurant au sein du dossier d'arrêt du PLU du 28 juin 2021, un nouveau débat apparaît indispensable afin de ne pas fragiliser juridiquement la procédure de révision.

La procédure à suivre nous oblige ainsi à retirer la délibération n°27-2021 portant sur le bilan de concertation et l'arrêt du projet de PLU.

**VOTE : unanimité**

### **4 - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD**

Par courrier du 16 décembre 2021, la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne nous a fait part de sa demande de débattre à nouveau sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables.

En effet, au regard des évolutions substantielles du PADD opérées entre le projet débattu en Conseil Municipal le 25 mars 2019 et celui figurant au sein du dossier d'arrêt du PLU du 28 juin 2021, un nouveau débat apparaît indispensable afin de ne pas fragiliser juridiquement la procédure de révision.

La procédure à suivre nous oblige ainsi à retirer la délibération n°27-2021 portant sur le bilan de concertation et l'arrêt du projet de PLU et à débattre à nouveau sur les orientations générales du PADD.

**VOTE : unanimité**

La séance se clôture à 20h40.

Le Maire,

**Yann PÉTEL**

**Signature des conseillers municipaux :**

ABEHSSERA Julien

BADIER Aline

BINEAU Pierrette

BOLENGU Julien

CARRIOL Patrice

CARRIOL Pauline

CATHELOT Jean-Philippe

COURTINE Bénédicte

DAL ZOTTO Alain

DEGOUTTE Marie-Laure

GARIN Bertrand

GOUJON Jean-Marie

LALANNE Bernadette

LE BELLEC Florence

LE GOUELLEC Yannick

LORIN Pierre

MARTINEZ René

MICHAUT Ange

PASTUREAU Romain

PÉTEL BRIGITTE

PODEVIN Cécile

RANCHER Jacques

ROUGER Philippe

SEJOURNE Jeannine

SERRE Jean-Philippe

TAVERNIER Brigitte

THELLIEZ Aude

WELLNER Valérie